



Loi AGECE Réemploi & recyclage

Comment anticiper les changements ?

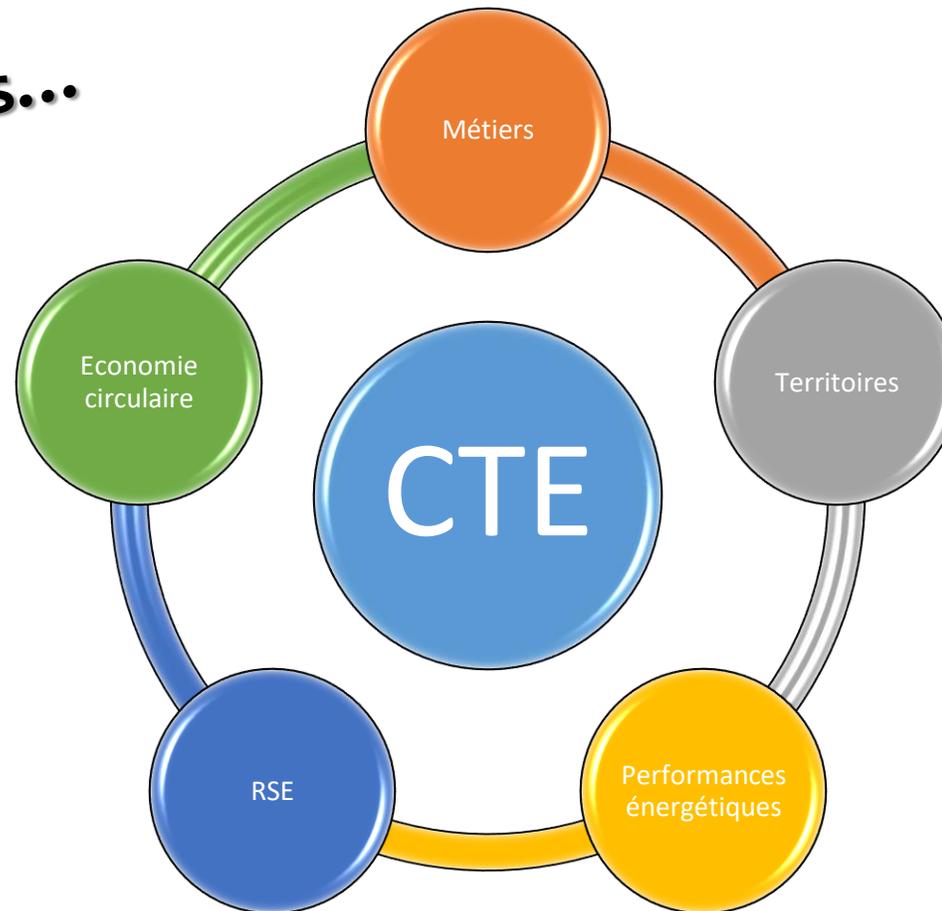


Commission Transition écologique
Direction des affaires techniques FFB



La Commission Transition écologique

En quelques mots...



Contexte et objectifs



Loi anti-gaspillage et économie circulaire

- **Publiée le 10 février 2020**
- **Le secteur du bâtiment au cœur de la loi avec pour objectifs principaux :**
 - Développement du recyclage et de la valorisation des déchets
 - Renforcement de la lutte contre les dépôts sauvages
- **Prévoit notamment la mise en place d'une filière REP Bâtiment**

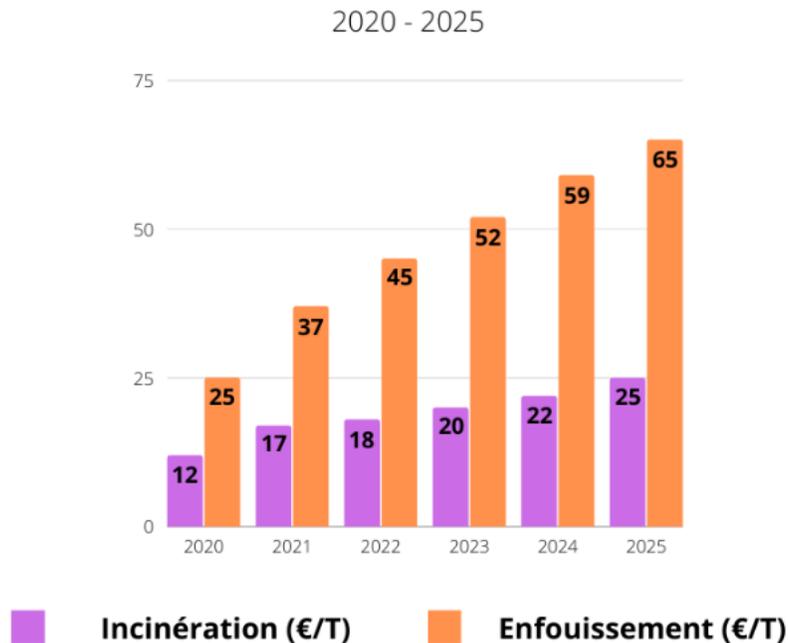


Contexte

- Pénurie des matériaux et ressources, etc.
- Réduction drastique des capacités d'enfouissement des déchets
- Augmentation exponentielle de la TGAP

46 Mt
par an de déchets
du bâtiment en
France

**Evolution du coût de la TGAP selon le mode de traitement
(enfouissement ou incinération) en €/T**



Le tri, le recyclage et le réemploi des produits et matériaux de construction vont devoir monter en puissance

Des objectifs ambitieux sur la collecte et le recyclage

► Taux de collecte

	2024	2027
taux de collecte des inertes	82%	93%
taux de collecte des déchets non dangereux (DND)	53%	62%

► Taux de valorisation / recyclage

	Actuels (étude ADEME 2021)	2024	2027
taux de recyclage inertes	33%	35%	43%
taux de valorisation inertes (y compris remblayage)	76%	77%	88%
taux de valorisation matière et énergie des DND (hors métaux)	45%	48%	57%
taux de recyclage DND	37%	39%	45%

Des objectifs ambitieux sur la collecte et le recyclage

► Taux de recyclage par déchet

	Actuels (étude ADEME 2021)	2024	2027
recyclage béton	33%	60%	60%
recyclage métal	90%	90%	90%
recyclage bois	41%	42%	45%
recyclage plâtre	16%	19%	37%
recyclage plastique	17%	17%	24%
recyclage verre	3%	4%	18%

Des objectifs ambitieux sur le réemploi

- **Gros volet sur le réemploi / réutilisation**

- Plan d'action à remettre 6 mois après son agrément
- Objectifs à atteindre très ambitieux (hors réemploi des inertes) : sujet assurantiel non traité.

4% du gisement pour chaque catégorie : 1,2Mt inertes et 390 000t DND

	Actuels (étude ADEME 2021)	2024	2027
taux de réemploi /réutilisation des PMCB	< 1%	2%	4%

- Financement de zones dédiées au stockage de matériaux de réemploi dans tous les points de reprise (maillage) et dans les autres points qui en feront la demande

Des enjeux pour les entreprises et artisans du bâtiment



Quels enjeux pour les professionnels

- ▶ **Des règles de tri ouvrant à la gratuité de la reprise**
 - Comment trier pour obtenir la gratuité de la reprise ?
- ▶ **Un maillage territorial en points de collecte qui va se densifier**
 - Via des prestataires privés
 - Via les collectivités
 - Via les entreprises directement (sur leur site)
- ▶ **Trouver des prestataires des déchets partenaires de la REP**
 - Mise en œuvre progressive
- ▶ **Anticiper l'organisation du chantier pour les déchets**
- ▶ **Evolution des marchés de travaux**
 - Liée à la loi AGEC : tri 7 flux, mentions « déchets » dans les devis, prise en compte des préconisations des diagnostics déchets avant travaux
 - Liée à la REP bâtiment : hausse des prix des matériaux liés à la REP, baisse des couts de traitement des déchets, + de tri
- ▶ **Développement du réemploi**

Rappel : montée en charge progressive des services de la REP

		2023	2024	2025	2026	2027
Déchets repris par l'écoorganisme et coûts de reprise associés (hors collecte et transport)	Déchets triés séparément (hors inertes) <i>(Bois, plastique, métal, menuiserie, plâtre)</i>	Reprise sans frais				

Rappel : montée en charge progressive des services de la REP

		2023	2024	2025	2026	2027
<u>Collecte et transport des déchets :</u> déchets repris et couts associés		Flux triés séparément uniquement	Flux triés + benne conjointe (plastique, métal, bois)	Flux triés + benne conjointe + déchets résiduels non dangereux	Ensemble des flux précités	
	<u>Collecte sur chantier</u>	Payant à 100%	-50% si volume de déchets générés durant la totalité du chantier > 50m3 Payant à 100% pour les autres		-80% si volume > 50m3 Payant à 100% pour les autres	
Maillage territorial en points de reprise						

Accompagnement par la FFB



Exemple d'outils d'accompagnement

- ▶ Site internet : www.dechets-chantier.ffbatiment.fr
- ▶ Kits 1/4h Environnement
- ▶ Sensibilisation à la gestion des déchets
- ▶ Outils à venir sur la REP bâtiment

Encore en discussion sur le format

- Guides pédagogiques
- Vidéos didactiques
- Evolution du site déchets de la FFB



- Un défi exceptionnel
- La filière bâtiment au cœur de la politique environnementale de la France
- La décarbonation de la filière bâtiment à l'image des progrès faits dans l'industrie.
- Des questions ?





Merci à tous pour votre attention !

